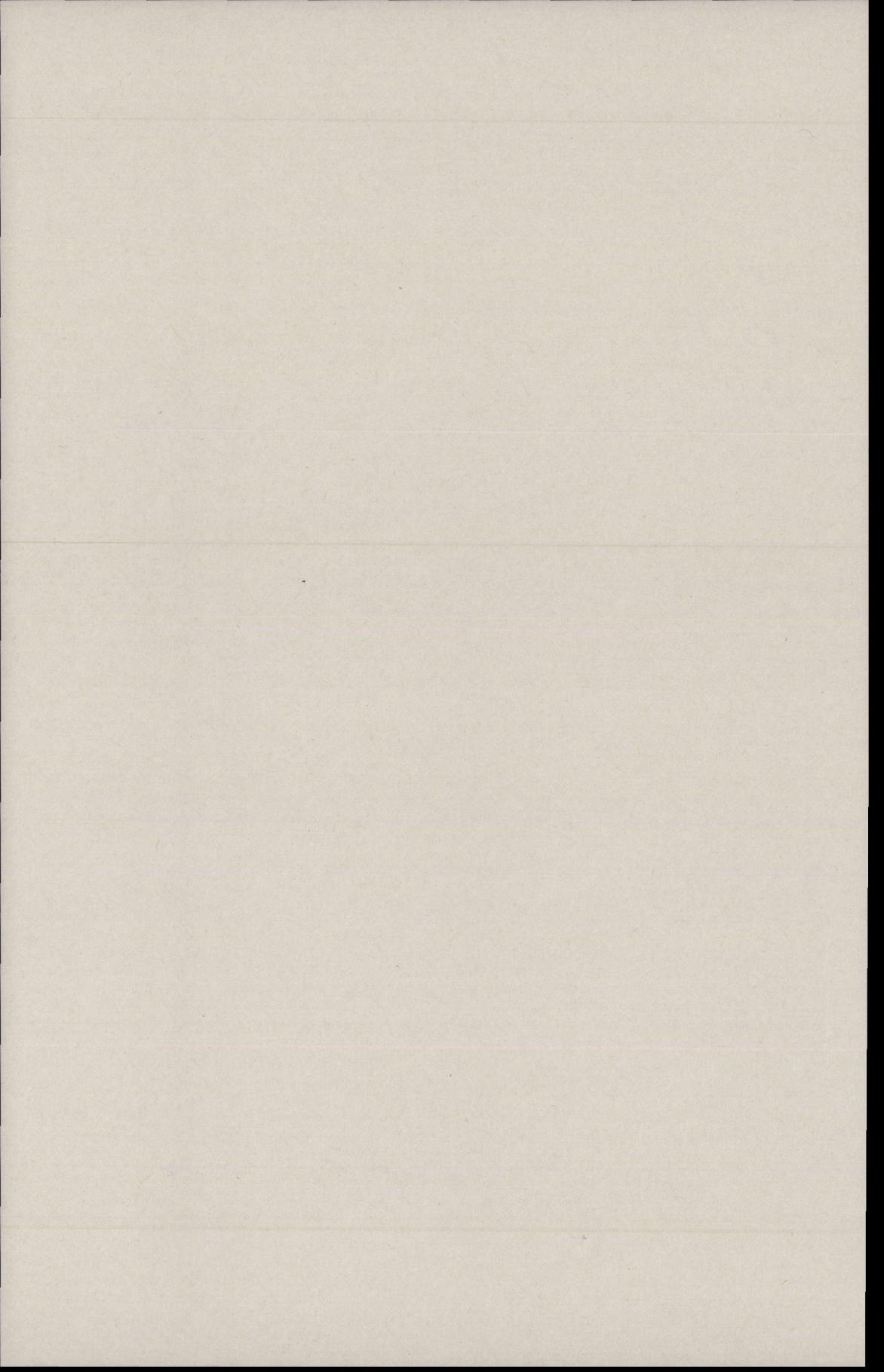


Pierre COLMAN

REGARD CRITIQUE SUR DES BRIQUES

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXVIII (2014), p. 263-275

Liège
Grand Curtius
- 2014 -



REGARD CRITIQUE SUR DES BRIQUES

par Pierre COLMAN¹

Liège est « une ville laide et brutale », écrit Graham Greene dans l'un de ses romans. Plutôt que de jeter le livre au feu, efforçons-nous de tirer bénéfice d'un choc passablement désagréable. La laideur est omniprésente, ou peu s'en faut, dans notre chère « Cité ardente », reconnaissons-le. Les briques encrassées y sont pour beaucoup.

La brique est choyée à Liège comme dans d'innombrables autres villes, voisines ou non, dès le XVI^e siècle, sinon plus tôt encore. Elle cesse de l'être au cours de la seconde moitié du XVIII^e, quand le rococo est balayé par l'implacable évolution des goûts. Le contraste pimpant qu'elle fait avec la pierre naturelle suscite alors la répugnance. *There is something disagreeable in the transition from red brick to stone*, opine Isaac Ware dans l'ouvrage qu'il publie à Londres en 1756, *A complete Body of Architecture*².

En 1785, le château de Seraing est peint en jaune nankin, une annonce parue dans la *Gazette de Liège* du 29 juillet le fait savoir : « une infinité de personnes » ont, clame-t-elle, « le désir de décorer leurs bâtimens dans le même goût ». Tournant décisif : jusqu'alors traitée avec amour et compétence, la brique devient objet de mépris.

L'hôtel de ville de Liège sera de même « badigeonné... de jaune-pâle », mais bien plus tard : en 1835. « Aujourd'hui, tout est noir » lit-on dans un ouvrage publié moins de dix ans auparavant³. Le jaune survivra jusqu'en 1894, alors que dès 1852, le choix est jugé déplorable⁴. C'est que le culte du blanc s'est alors imposé en maître.

¹ L'article que voici sauve de l'oubli une communication présentée au Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire (11^e section) en 2012. S'il n'a pas été publié dans les Actes, c'est parce que son illustration devait être impérativement en couleurs, ce qui n'était pas acquis, étant subordonné à l'obtention d'un subside non garanti. Adresse de l'auteur : pcolman@ulg.ac.be.

² *Dictionary of Art*, t. 4, 1996, p. 786, col. 2.

³ *L'Hermite en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1827, p. 231 ; nul n'est plus porté que l'auteur anonyme à voir tout en noir.

⁴ F. HÉNAUX, *Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 1, 1852, p. 332.- Th. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. 2, Liège, 1891, p. 55.- Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 6, Bruxelles, 1976, p. 160 (« affreuse teinte uniforme »).

La blancheur typique du néo-palladianisme qui a fleuri au XVIII^e siècle en Angleterre a étendu son emprise sur le continent avec le retour à l'Antique. À l'instar de tant d'autres cités, celle qui se qualifie d'ardente est devenue une ville blanche, et tout spécialement dans les nouveaux quartiers qui ont relié aux anciens, comme un feu de brousse, la gare des Guillemins et celle de Longdoz.

La place de Bronckart en reste un précieux témoin, grâce à un classement de caractère précurseur⁵. L'harmonie a régné aussi dans les parages immédiats de l'église Sainte-Véronique toute proche. Il n'en reste rien. Il n'en subsiste que des épaves au boulevard d'Avroy, festival de cacophonie, quelque peu masquée par les vénérables platanes. Son carrefour avec la rue du Jardin Botanique a été une fête pour les yeux ; ce temps n'est plus.

Les murs de briques rouges s'habillent de blanc dans les châteaux du voisinage aussi. Ainsi à Aigremont, très probablement vers 1840⁶, ainsi à Warfusée, sans doute un peu plus tôt⁷.

Il ne s'agit plus de badigeons, mais bien d'enduits soigneusement lissés qui cachent complètement l'appareil sous-jacent⁸. Ils demandent beaucoup de matière, ce qui pousse à la hausse le coût au départ. Si le bâtisseur y consent, c'est qu'il compte faire de belles économies sur les frais d'entretien.

« Il y a peu de temps, on reconnaissait fréquemment que toute nouveauté nous était importée de Bruxelles » écrivait Aristide Cralle en 1856⁹. La capitale du royaume frais émoulu dont dépendait désormais la ci-devant capitale de la principauté mise à mort s'était résolument inscrite dans le mouvement dès l'époque faste de Charles de Lorraine¹⁰.

⁵ C'est un îlot d'harmonie intacte, ou presque : P. COLMAN, *12, place de Bronckart*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 4, 2003, p. 48. « On en est vite revenu de cet amour excessif de l'uniformité, et l'effet peu pittoresque de cette place a été une leçon » écrit Théodore Gobert (*Liège à travers les âges*, t. 3, Bruxelles, 1976, p. 499), infaillible juge à ses propres yeux. Dans les faits, le souci d'éviter l'uniformité a conduit à varier subtilement l'ornementation.

⁶ P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Le château d'Aigremont. I. Construction, aménagement et remaniements*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 5, 1975-1976, p. 138.

⁷ P. COLMAN, *Le château de Warfusée*, dans *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 389.

⁸ P. COLMAN, *Briques et badigeons. L'art de « porjeter » et de « fotriquer » au pays de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 117, 2013, p. 149-165.

⁹ *Revue des monuments de la ville de Liège*, Liège, 1856, p. 136. Voir aussi p. 93 (Saint-Jean paraît « bâti en craie » en raison d'un badigeon « blafard »).

Bruges a porté au XIX^e siècle un surnom qui n'est pas sans surprendre de nos jours : *de witte stad*. Mais elle s'est mise à brûler ce qu'elle avait adoré¹⁰. Le jeu du balancier a derechef son origine en Angleterre. Le *Gothic revival*, rejet de la philosophie des « Lumières » et résurrection du sentiment religieux, lié au retour au Moyen Âge et aux traditions nationales, avait cloué la blancheur au pilori. Par ailleurs, « l'authenticité » des matériaux va devenir une obsession, si bien que tout revêtement va faire figure de péché criminel. Il y a des relents de fanatisme dans l'incitation au « dérochage ».

LA RAGE « DÉROCHATOIRE »

Liège va docilement virer du blanc au rouge. Un rouge promis à vieillir mal. La surface des briques mises à nu est en effet pleine de trous et de fissures. C'est idéal pour l'adhérence du badigeon ou de l'enduit. C'est « idéal » pour l'encrassement.

À l'heure qu'il est, des façades écorchées voisinent un peu partout avec des façades bien conservées, côte à côte. Rue de l'Université, près de l'une des entrées du passage Lemonnier, une façade a été dénaturée par strates : le rez-de-chaussée a été « commercialisé » (avec une retenue digne d'éloges), le premier étage a été privé de son enduit, le deuxième et le troisième sont restés dans l'état premier, abstraction faite des effets du temps (fig. 1). Rue Cathédrale, au coin de la rue Sainte-Aldegonde, tout près du chevet de l'église Saint-Denis, monument classé, un enlaidissement particulièrement lamentable menace de s'aggraver (fig. 2). Divers bâtiments de grande taille ont été divisés, le plus souvent à l'occasion d'un partage entre héritiers, et chacune des parties a suivi son destin ; ainsi au quai de la Goffe, rue des Mineurs, rue Eugène Ysaÿe (fig. 3).

¹⁰ Encore que la capitale n'ait certes pas échappé à la « rage dérochatoire », jamais la place Royale n'a laissé voir ses briques. Les avancées récentes forcent l'admiration. Voir *Le patrimoine et ses métiers*, Bruxelles, 2001, et spécialement la contribution de Bénédicte Del Marmol, « Revêtements, enduits et couleurs des façades bruxelloises », p. 51-66.- Th. SYMONS et J. HOUSSEAU, *Le temps est aux couleurs, esquisse de l'histoire chromatique de Bruxelles*, Bruxelles, 2006.- Chr. LOIR, *Bruxelles néo-classique. Mutation d'un espace urbain, 1775-1840*, Bruxelles, 2009.- Pierre & C^o, Bruxelles, 2010.

¹¹ L. DE Vlieghe, *Les maisons de Bruges*, Liège et Tielt, 1975, p. XXVII-XXVIII. Alors que le parti libéral ne jurait que par l'enduit blanc, le parti catholique encensait la vieille brique, assurait de fort plausible manière une guide de l'exposition consacrée à l'architecte Louis Dela Censerie.



Fig. 1 - Rue de l'Université, 14-16. © P. Colman.



Fig. 2 - Rue Cathédrale, 56. © P. Colman.



Fig. 3 – Rue Eugène Ysaÿe, 1-5. © P. Colman.

Vers la fin du XIX^e siècle, à Liège comme partout en Occident¹², le fer s'impose pour les ossatures, les briques pour les parements. Des briques qui se font belles, lisses et régulières, permettant des joints minces comme jamais. Les briquetiers étaient des artisans depuis la nuit des temps ; ils sont devenus des industriels. Ils s'ingénient à perfectionner leur production. Ils offrent des briques de différentes couleurs, car la mode est revenue à la polychromie. C'est avec une allégresse renouvelée que sont arrachés les enduits blancs, de moins en moins blancs au fil des ans, faut-il le dire.

¹² Figure de proue du modernisme à la liégeoise, Paul Jaspar est par ailleurs entiché d'architecture traditionnelle : S. CHARLIER (dir.), *Paul Jaspar Architecte. 1859-1945*, Liège, 2009.

Les murs de briques ainsi « dérochés » ont encore longtemps été « porjetés », mais non plus « fotriqués ». Dans le meilleur des cas, les joints sont refaits avec du ciment coloré et soulignés par des joints rubanés blancs faits de chaux. Il en va de même pour les constructions nouvelles faites de briques de réemploi, sans doute triées une par une. Les deux cas s'observent dans les cours intérieures des bâtiments centraux de l'Université.

Trop souvent, et de plus en plus souvent, les joints sont refaits avec du ciment ordinaire, grisâtre. Ils dessinent une résille sans finesse du plus fâcheux effet. Force maisons bourgeoises, sans excepter les plus orgueilleuses, ont pris ainsi un air de famille avec les bâtisses les moins soignées. Un pan de mur dans la cour de la salle académique est déshonoré de cette façon ; c'est un exemple parmi des centaines d'autres.

Le raz-de-marée du béton armé met bientôt un terme au second règne de la brique. Dans les buildings qui poussent comme des champignons, elle se voit généralement reléguée sur les flancs et à l'arrière¹³.

RÉACTIONS

Les processus destructeurs ont la vertu d'engendrer des réactions protectrices. Les défenseurs du patrimoine bâti se sont mis à protester contre l'arrachage des enduits. Ils ont de moins en moins supporté de voir raser ou défigurer jour après jour tant de bâtisses anciennes dignes d'intérêt sans être des monuments de première importance, seuls à bénéficier de la vigilance de leurs prédécesseurs.

À Liège, le premier à en juger sainement fut Camille Bourgault. Dès 1920, il contredit Florent Pholien de pertinente manière. Mais neuf ans plus tard, il s'abstient de prendre à partie René Lesuisse, partisan obtus

¹³ Et les flancs vont rester souvent visibles de bien outrageante façon, une fois la fièvre retombée. Ne faudrait-il pas orner de « fresques » ceux du quai Saint-Léonard, qui crient vengeance ? Pour peu que la publicité s'en mêle, sous contrôle sévère, bien entendu, de l'argent pourrait rentrer dans les caisses de la Ville. Une réalisation de cette sorte s'expose aux regards depuis la place d'Italie. Une autre, limitée au cabanon d'ascenseur, est visible (fort peu) de la place du 20 Août. Le *street art* s'épanouit depuis dix ans grâce à *Paliss'Art*, sur les pignons de maisons bourgeoises surtout. Puisse l'ambition monter plus haut ! Mais ceci est une autre histoire.

du décapage¹⁴. Il a cédé au découragement, la chose est claire autant que regrettable. Le maintien et même la recréation des enduits ne seront prônés avec la vigueur requise que vers la fin du XX^e siècle. Deux disparus ont été en tête du combat : André Lambert a tenacement attaché le grelot ; Jacques Folville s'est démené comme un beau diable dans ses fonctions de membre spécialiste de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, non sans céder souvent à l'exaspération¹⁵. Paul Hautecler a stigmatisé avec fermeté, mais sans acrimonie aucune, les « briques tristes »¹⁶. Martine Marchal est entrée en lice¹⁷. Et moi aussi¹⁸.

Une impulsion décisive a été donnée en 1999 par la Déclaration de politique régionale complémentaire du Gouvernement wallon, soucieux d'embellir les centres urbains anciens. L'hôtel de ville de Liège a été repeint en rouge, l'accord s'étant fait, au terme d'une large discussion, sur la base des analyses de laboratoire menées par l'ISSeP. Divers autres bâtiments voisins ont été eux aussi ravalés.

Devant les rouges résolument vifs qui ont remplacé des rouges crasseux, les protestations n'ont pas manqué de fuser, dans un premier temps. La saleté, baptisée « patine », ne manque jamais de partisans. Cependant, de nombreux particuliers ont été séduits. Un peu partout, des façades ont été rhabillées de rouge. Or, elles voulaient pour la plupart de l'enduit blanc.

Un « lifting » tout spécialement perturbateur a été opéré dans une rue qui garde encore de nombreuses façades en bon état de conservation, la rue Fabry. La dénaturation peut être qualifiée de radicale¹⁹. Tout qui tient l'irrespect pour une vertu ne manquera pas de s'en délecter. L'effet d'entraînement n'en est que plus à craindre (fig. 4).

¹⁴ *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1920, p. 30-31 et 52-53 ; 1921, p. 11-13 ; 1929, p. 68-69 ; voir aussi p. 10-14.

¹⁵ *Façades enduites ou peintes dans l'ancien Pays de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006, p. 117-123. Son attention s'est portée davantage sur les décors intérieurs : *Histoire de l'art : quelques réponses du laboratoire. Miettes et grains de sable*, dans *Art&Fact. Revue des historiens de l'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de Liège*, t. 15, 1996, p. 240-243.- *Les peintres décorateurs, habitudes et tradition depuis le XVIII^e siècle*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 5, n° 329 bis-330, 2006, p. 359-368.

¹⁶ *Promenade dans la ville de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006, p. 124-127.

¹⁷ *Façades et couleurs à Liège et ailleurs*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 7-8, 2004, p. 79-82.

¹⁸ *Façades liégeoises propres à affûter le regard*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 4, 2003, p. 47-48 ; 12, *place de Bronckart*, *ibidem*, p. 48 ; *Menace précise d'enlaidissement au cœur de Liège*, *ibidem*, n° 7-8, 2004, p. 78-79.

¹⁹ Elle fait penser au sarcastique *Mutat quadrata rotundis*, voire à l'horifique roman de H. G. Wells, *L'île du D^r Moreau*. De fil en aiguille, ronchonne un Alceste, on va repeindre en vert pomme *La Maison bleue* de Marc Chagall.



Fig. 4 – Rue Fabry, 25. © P. Colman.

Il est devenu urgent de donner de bons modèles de récréation d'enduits blancs. La Maison de l'Habitat est un signal fort, auquel fait écho dans la discrétion la moitié d'une maison rue du Pont. Plus fort encore serait celui que pourraient livrer les hôtels de maître sis boulevard Piercot qui ont été classés le 3 mai 1993²⁰, parfaits exemples d'architecture bourgeoise au temps où notre ville affichait une prospérité insolente (fig. 5). L'un d'entre eux est paré de pierre blanche, très probablement du grès de Gobertange. Les autres devraient s'habiller d'enduit blanc comme à l'origine.

Quand la chance s'en mêle, deux façades contiguës arborent l'une le rouge et l'autre le blanc, comme pour acclamer les « Rouches ».

La société dans laquelle nous sommes immergés, pour le meilleur et pour le pire, donne au droit de propriété une valeur sacrée. Chacun est libre d'enlaidir son bien sans se soucier d'enlaidir du coup la rue, le quartier, la ville²¹. En matière d'urbanisme, l'individualisme est le terreau de la laideur, ce n'est que trop évident.

Le classement a vocation d'y mettre le holà. Mais s'il est perçu comme un préjudice, il reste sans effet. Il ne saurait d'ailleurs s'étendre à la totalité des façades non dénuées d'intérêt : ce serait ruineux.

D'un bout à l'autre du pays wallon s'est produite une salutaire prise de conscience. Rien n'en témoigne mieux que le n° 59-60 (juin 2006) des *Cahiers de l'urbanisme*, sous-titré « Lumière – couleur ». Les auteurs ne font pas mystère des incertitudes et des affrontements qu'ils ont vécus. Ils appellent avec ensemble à creuser le problème.

En 1993-1994, Namur avait bénéficié, à la requête du Ministère de la Région wallonne (Direction générale de l'aménagement du territoire, Division des monuments, sites et fouilles) d'une étude technique des façades anciennes, confiée à l'école d'Avignon, dont la réputation n'est plus à faire.

À Liège, le règlement communal du 4 novembre 1991 a été renouvelé le 24 octobre 2011. Un *Guide des bonnes pratiques pour embellir sa façade* a vu le jour. Il a le grand mérite de montrer par l'image à la fois ce qu'il

²⁰ *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier-juin 2011, p. 17. La façade de celui qui est daté de 1867 est reproduite dans l'ouvrage d'Auguste Castermans, *Parallèle des maisons de Bruxelles et des principales villes de Belgique, construites depuis 1830*, 2^e série, Liège et Paris, s. d., n° 112 et 115. Le boulevard est encore le quai Cockerill. La porte de l'un des quatre vient de subir un triste sort : *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 5, n° 352, avril-juin 2012, p. 110-111.

²¹ Évocation d'un procès contre un règlement communal jugé liberticide : H. A. CRALLE, *Revue des monuments de la ville de Liège*, Liège, 1856, p. 115-116.

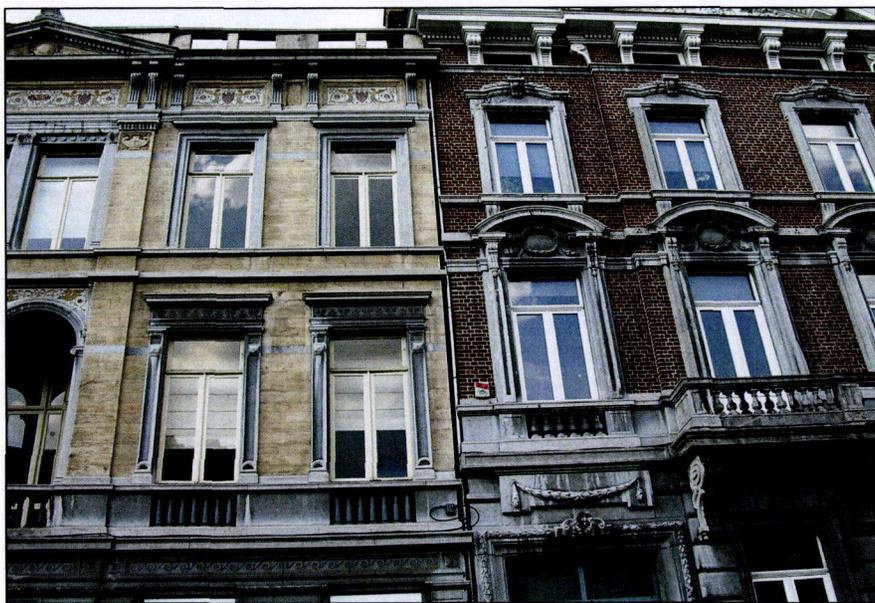


Fig. 5 – Boulevard Piercot, 42-44. © P. Colman.

faut faire et ce qu'il ne faut pas faire²². À quand un inventaire fouillé des façades comme à Maastricht ?

Tout cela étant, je crois distinguer dans ma boule de cristal un avenir plein de promesses. Nous allons voir disparaître la brique écorchée comme nos proches aïeux ont vu disparaître la brique badigeonnée ou enduite. Nous ne nous contenterons pas de mettre un terme au massacre. Nous refuserons de redire *ne varietur* « De nombreux alignements de maisons néo-classiques ou éclectiques pourraient retrouver leur unité par le réenduisage de leurs façades malencontreusement décapées »²³ : non pas « pourraient », mais bien devraient, ou mieux encore doivent.

La priorité dont ont bénéficié, de façon tout à fait judicieuse, l'hôtel de ville et ses alentours devrait être accordée maintenant à la place

²² Deux regrets, cependant. La brochure n'est disponible ni à la Boutique urbaine, ni à la Maison de l'Habitat, mais seulement dans les services de l'Urbanisme, bien difficiles d'accès. Elle loue à tort le ravalement de la façade de la maison « A l'Aneau d'or », au n° 10 de la rue Donceel (cf. COLMAN, *Briques... o. c.*, p. 156 et fig. 1, au milieu).

²³ *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Liège, Sprimont, 2004, p. 105.* « Néo-classiques » oui, « éclectiques » non.



Fig. 6 – Au coin de Féronstrée et de la place Saint-Barthélemy. © P. Colman.

Saint-Barthélemy, là où passent celles et ceux qui viennent s'émerveiller dans les salles du Grand Curtius et devant les fonts baptismaux « les plus beaux du monde » (fig. 6).

La brique se dégrade irrémédiablement si elle n'est pas protégée contre les intempéries. Sitôt qu'elle est détremmée, elle gaspille l'énergie au point de porter une part de responsabilité dans la dégradation du climat de la planète. Une fois saturée de crasse par la pollution, elle fait subrepticement baisser le moral et monter l'agressivité, tout en faisant fuir le touriste avide de lieux enchanteurs. Voilà qui va peser bien plus lourd que le souci de l'authenticité.

Œuvrons tous, sans jamais céder au découragement, à l'avènement d'une société animée de la ferme volonté de mettre son patrimoine architectural à l'abri du vandalisme, et, mieux encore, de prodiguer des soins diligents à toute *thing of beauty* présente dans l'espace public²⁴.

²⁴ Dominique Bossiroy, Françoise Bovy, Céline Bulté, Hilde De Clercq, Luc Engen, Soo Yang Geuzaine, Paul Hautecler, Martine Marchal, Daniel Marcolungo, Monique Merland, Nadine Reginster, Marie-Ange Remy-Closon, Francis Tourneur et Jean-Marc Zambon m'ont fait profiter de leurs connaissances et de leurs perplexités. Je ne saurais trop les remercier.

POST-SCRIPTUM

Des faits nouveaux sont à monter en épingle en manière d'addendum.

Pour l'heure, l'immeuble que montre la fig. 6 est caché sous des bâches ; puisse la restauration qui a été entreprise être exemplaire ! Celui que montre la fig. 2 vient d'être habillé d'un grillage métallique, l'enduit se détachant des murs ; puisse celle qui s'impose l'être aussi !

Celle qui vient de rajeunir le vaste immeuble sis au coin de la rue Pont d'Île et de la rue de l'Université ne l'est pas du tout : elle met sous les yeux de pauvres briques d'un rouge éteint, médiocres et maltraitées. Puisse la volonté de recréer l'enduit blanc sur le modèle de son vis-à-vis s'imposer un jour pas trop lointain !

Quant au traitement des façades de briques de Sainte-Agathe, l'ancien couvent des sépulchrines au Mont Saint-Martin, qui a été mis sur le pavois lors des dernières Journées du Patrimoine, il m'afflige au point de me réduire au silence, ou presque !